SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 10 avril 2025 (PV-CX699)
12h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences
Professeure Sonia El Euch, présidente
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
Mme Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence
Professeure Lyson Marcoux, secrétaire (congé de maladie)

Invitées
Professeure Chloé Fortin-Bergeron
Professeure Lyne Cloutier

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX699-10-04-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mars 2025 (CX698)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapports des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
7. Dégagement pour activité syndicale
8. CSC - Recommandations
    1. Soutien financier Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

2. Modification – Règle 13 régissant l'attribution du Prix d'engagement syndical

9. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 17 avril 2025
10. Flexibilité dans la tâche
11. Renouvellement de mandat de la protectrice universitaire
12. Signataires des effets bancaires
13. Huis clos
14. Date de la prochaine réunion régulière : 1er mai 2025
15. Clôture de la réunion

CX699-10-04-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues.

La Présidente souhaite la bienvenue aux professeures Lyne Cloutier et Chloé Fortin-Bergeron, élues respectivement aux postes de secrétaire et de vice-présidente aux affaires universitaires. Elles entreront en fonction le 1er mai. La Présidente profite du moment pour remercier ses collègues qui en sont à leur dernière réunion du comité exécutif, soit les professeures Mireille Dubé et Julie-Marthe Grenier.

CX699-10-04-2025-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 699e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX699-10-04-2025-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mars 2025 (CX698)

PV-CX698-20-03-2025

La Présidente présente le procès-verbal de la 698e réunion du comité exécutif tenue le 20 mars 2025.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 698e réunion du comité exécutif tenue le 20 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX699-10-04-2025-04 Affaires découlant

La Présidente parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique que le comité de validation des scrutins s'est rencontré le 1er avril pour valider le déroulement des scrutins, constater les résultats et informer les professeur.es des résultats. Le comité n'a rencontré aucun problème avec les scrutins.

Le CAU indique qu'une professeure élue à la Commission des études a remis sa démission. La professeure sortante a été invité par le secrétariat général de

l'UQTR à prolonger son mandat jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale des professeur.es pourvoit le poste.

CX699-10-04-2025-05 Correspondance et information

Le Trésorier indique que les retenues à la source du mois de mars 2025 ont été payées.

- RAS mars 2025 : ARC 4 327,04$; MRQ : 8 865,56$

Le CAU présente un courriel du professeur Frank Crispino concernant une invitation à partager une lettre auprès des professeur.es appelant à revitaliser l'enseignement supérieur comme rempart contre le glissement à droite des démocraties occidentales en déclin. Après discussion, les membres du comité exécutif jugent que le Syndicat ne devrait pas être considéré comme une courroie de transmission pour de telles demandes et qu'il voudrait mieux que le professeur utilise son réseau de contact ou encore le groupe Facebook *Profs de tout cœur*.

CX699-10-04-2025-06 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
   (absence)
   Le congé de maladie a été prolongé.

2. **Trésorerie**
   - Le Trésorier fait un compte rendu de la rencontre du CIRRAC (assurances collectives et régime de retraite) qui a eu lieu le 28 mars 2025 :
     - Assurances collectives :
       - Avec l'entrée en vigueur de la loi 68 visant à réduire les tâches administratives des médecins, il n'est plus nécessaire d'obtenir une prescription médicale pour le remboursement de la physiothérapie.
       - La prochaine rencontre du 28 mai portera sur la modification de la clause réseau. Il est essentiel de clarifier le niveau de soutien requis pour pouvoir apporter des modifications dites importantes au régime d'assurances collectives avant de relancer les négociations. Actuellement, il y a un flou qui subsiste; certains interprètent qu'il est nécessaire que l'ensemble des associations soit favorable pour que des modifications substantielles au régime soient apportées, ce qui rend pratiquement impossible la révision du régime.
     - Régime de retraite :
       - D'excellentes nouvelles concernant le régime de retraite ont été communiquées. Lors de la révision du régime pour les années 2017 et suivantes, la politique de financement qui avait été négociée stipulait que les excédents seraient réinvestis dans l'indexation (à 75 % de l'IPC) des années cotisées entre 2005 et 2017. À titre de rappel, les années avant 2005 sont indexées à 100 % de l'IPC, celles entre 2005 étaient indexées à IPC – 3 % (autrement dit, 0 %), et celles après 2017 à 75 % de l'IPC. L'excellente santé financière du régime garantit désormais l'indexation des années 2005 à 2017 à la hauteur de 75 % de l'IPC. Autrement dit, les rentes d'un.e professeur.e seront indexées à un taux minimum correspondant à 75 % de l'IPC. Cet ajustement, considéré comme inespéré à l'époque de l'entente, a un impact très important sur la valeur des rentes. À titre indicatif et estimatif, cela peut représenter une augmentation

cumulative des rentes de plus de 200 000 $ sur une retraite de 25 ans pour un.e professeur.e titulaire.
    - Maintenant que l'objectif de la politique de financement a été atteint, une négociation s'amorce pour déterminer l'allocation des surplus futurs. L'amélioration des mécanismes de stabilisation ou la bonification des indexations font parties des possibilités.
- Une lettre a été acheminée au Service des ressources humaines le 9 avril 2025 pour demander l'octroi de deux (2) dégagements d'enseignement pour soutenir les travaux du Syndicat dans le cadre du Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique.
- Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 31 mars 2025 (VP748 à VP762). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le Trésorier présente l'état des résultats au 31 mars 2025.

3. Vice-présidence aux services à la collectivité

- Rencontre du Comité des services à la collectivité le 1er avril 2025 :
    - Création à venir d'un sous-comité pour le Tableau commémoratif des professeur.es retaité.es pour mettre en œuvre une consultation des professeur.es actuel.les et des professeur.es retraité.es, afin d'établir un plan d'action pour l'année prochaine;
    - Création d'un sous-comité pour la sélection de nouvelles œuvres d'art pour les cadeaux de départs à la retraite offertes par le Syndicat;
    - Renouvellement des membres : deux professeures seront en AÉR et elles souhaitent revenir l'année suivante;
    - La prochaine rencontre, 3 juin 2025, se tiendra au restaurant pour remercier les membres du comité de leur implication au CSC.
- Réunion le 31 mars 2025 du Comité santé mieux-être :
    - Évaluation institutionnelle – les résultats préliminaires ont été présentés. À venir : diffusion des résultats et conférence en lien avec les thématiques soulevés;
    - Certification Bien au travail (entreprise en santé) : sous-comité formé, démarches en cours pour la reconnaissance niveau 2.
- Prix engagement syndical : la remise du Prix se tiendra le jeudi 22 mai de 16h à 18h. Le récipiendaire, le professeur retraité Pierre-Léon Trempe, confirme qu'il souhaite voir remettre la bourse de 1 000 $ à un.e étudiant.e de son département (Sc. de l'éducation) l'an prochain.

4. Vice-présidence aux affaires universitaires

- Réunion de la Commission des études le mardi 8 avril. Après la lecture des documents, il a été décidé de ne pas tenir de rencontre préparatoire. Cependant, une professeure membre de la Commission des études s'est interrogé sur l'absence à l'ordre du jour des Chaires (juniors) habituellement traités à la réunion de la Commission du mois d'avril. Le Doyen de la recherche et de la création a expliqué en réunion de la Commission que le calendrier ne s'y prêtait pas. Il y aura possiblement une réunion extraordinaire de la Commission des études pour traiter de ce sujet.
- Discussion le 8 avril avec Mme Lisette Arel, conseillère en santé et sécurité au travail, au sujet des procédures à la suite de l'envoi d'une déclaration d'accident d'un membre du SPPUQTR. Vérification faite, une case est à cocher sur le formulaire pour permettre de faire suivre le formulaire de déclaration

d'incident vers son syndicat. Dossier en discussion avec le secrétariat général, arrimage avec la loi 25 et les besoins des syndicats et associations d'avoir certaines informations en lien avec les accidents. Discussion au sujet de la confidentialité des suivis, différence entre confidentialité, caviardage, anonymat, etc.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Annulation d'un cours obligatoire dû à un nombre insuffisant d'étudiants (*cf. PV-CX694-30-01-2025-06.5*). Utilisation non autorisée de la réserve du professeur (art, 10.12 de la convention collective). Suspension de délais accordée. Avis demandé au procureur.
- Avis de convocation d'un professeur pour non respect du règlement des études de 1er cycle. En attente d'un suivi de la part de l'administration.
- Prestations pour congés parentaux et de maternité. Selon les calculs effectués par le trésorier, après la période de la négociation de la CC, des ajustements sont à faire. En attente d'une lettre d'entente.
- Refus d'achat de cours en réserve par deux professeurs. En attente d'un retour de l'administration.
- Lettre d'entente no. 4. Répartition des postes et embauche des profs – Bilan des participants. Le sondage sera envoyé sous peu aux directions départementales afin qu'il le relaie aux professeur.es ayant participé aux rencontres.
- Paiement des frais de scolarité. Avis juridique reçu du procureur.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- Climat de travail malsain allégué dans un département. Déception de la professeure face au processus de médiation.
- Projet de lettre d'entente - renonciation au report de l'échéance du 2e contrat d'une professeure à la suite d'un congé maternité (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). La professeure renonce à son droit. Lettre d'entente à venir.
- Dégagements octroyés aux directions programmes hors campus (*cf. PV-CX696-27-02-2025-06.6*). Dossier clos.
- Avis disciplinaire pour incitation à la violence dans un examen, le professeur a rencontré la direction du Services des ressources humaines (*cf. PV-CX696-27-02-2025-06.6*). Dossiers clos.
- Suspension d'un professeur en raison d'un comportement inapproprié envers étudiante (*cf. PV-CX693-16-01-2025-07.6*). Rencontre avec le procureur du Syndicat prévue pour le 22 mai.
- Entente entre le ministère de l'Enseignement supérieur et l'UQTR et octroi de cinq (5) libérations d'enseignement – Respect et applicabilité des contenus. Pas de suivi de la professeure, malgré une relance (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*).

La professeure Lyne Cloutier se retire de la réunion pour le prochain point.

- Octroi de six dégagements à une professeure (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). Finalisation du dossier par le Doyen de la gestion académique de affaires professorales, M. Vincent Cantin. Dossier clos au comité des relations de travail conjoint.
- Ingérence dans le processus d'embauche par une personne professeure. Convocation par le Doyen de la gestion académique de affaires professorales,

M. Vincent Cantin, et le Service des ressources humaines. Rappel des attentes. Dossier clos.

- Demande d'accès aux renseignements personnels détenus par le SPPUQTR à l'endroit d'un de ses membres. Demande d'avis de réponse au procureur par la Présidente.
- Retrait de la banque de dégagements par un centre de recherche et de ses professeur.es associé.es. Informations reçues lors de la réunion du comité des relations de travail conjoint.
- Dans le cadre du processus de demande de promotion, une personne professeure n'a pas respecté le taux minimum pour son service à la collectivité. Discussion et lettre d'entente à venir.
- Projet pilote concernant les locaux : gestion de l'espace – partage de bureau sur une base volontaire, un sondage sera déployé sous peu (*cf. PV-CX696-27-02-2025-06.6*).
- Révision et adaptation du texte de la convention collective par une réviseure externe – rédaction inclusive, relance auprès du Service des ressources humaines.
- Report du solde des dépenses non utilisées au budget de l'année suivante selon 14.04 et 14.05 de la convention collective (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). Lettre d'entente signée.
- Retards pour l'adoption des politiques départementales en raison de la nouvelle convention collective (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). Lettre d'entente en processus de signature.
- Application de la lettre d'entente no. 4. Durée du premier contrat des professeurs embauchés en 2024-2025 (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). Lettre d'entente signée.
- UBR fonctionnement départemental, dépenses admissibles et gestion (*cf. PV-CX698-20-03-2025-06.6*). Discussion avec la présidente de la CDDD, la professeure Annie Stipanicic.
- Conflits d'intérêt et processus d'embauche – demande d'ajout d'un 2e membre externe. Demande de convenir d'une lettre d'entente refusée par le comité des relations de travail. Dossier clos.
- Procédure de désignation à un poste de direction pédagogique. Révision et épicénisation en cours.
- Chantier institutionnel sur les structures de la gestion académique : demande d'une suspension des délais.

7. Présidence

- Suivi à la lettre envoyée au Vice-recteur aux ressources humaines (VRRH), M. Olivier Malo. Rencontre avec les syndicats et le VRRH et son équipe le 2 avril 2025 pour discuter du Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique. Une seconde rencontre est prévue en mai.
- À la suite des rencontres avec le personnel du Syndicat, rédaction d'un document de réflexion et d'analyse sur les tâches et rôles des membres du personnel *(cf. PV-CX693-16-01-2025-07.7)*.
- Formation reçue le 7 avril 2025 à titre de membre du Comité institutionnel en santé et sécurité.
- Passage des dossiers au prochain président du Syndicat: 8 avril 2025 (reporté)

La VPRT se retire de la réunion pour le prochain point.

- Rencontre avec une professeure pour discuter d'un enjeu lié à la direction départementale.
- Suggestions de fin de mandat :
    - Modalités de prévention et règlement des différends ;
    - Mode de participation aux réunions ;
    - Membership à l'ACPPU ;
    - Liste de professeur·es intéressées par la direction départementale hors département ;
    - Formation élaborée en collaboration avec l'employeur pour les directions départementales ;
    - Action pour ne pas être à la remorque de l'université concernant le bien-être des professeur·es au travail: délégué social (intégrer dans les *Statuts*), médiateur.

CX699-10-04-2025-07 Dégagement pour activité syndicale

La Présidente invite le Trésorier à présenter le point.

Le Trésorier rappelle que le Service des ressources humaines a procédé au versement de 0,4167 dégagement au Syndicat le 5 décembre 2024 considérant l'absence pour congé de maladie de la Secrétaire Lyson Marcoux depuis le mois de septembre 2024. Une nouvelle demande de versement a été acheminé à Me Houda Souissi le 5 avril 2025 par la VPAS.

Le Trésorier indique que le comité exécutif doit octroyer cette fraction de dégagement.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent d'accorder 0,25 dégagement à la VPAS Mireille Dubé pour l'année 2024-2025 (*cf. CX683-13-06-2024-07*) et de verser le résiduel (total inconnu à ce jour) à la professeure Sonia El Euch pour l'année 2025-2026.

Le Trésorier, la VPAU et la professeure Lyne Coutier quittent la réunion.

CX699-10-04-2025-08 CSC - Recommandations

1. **Soutien financier à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec**

La VPSC dépose une recommandation du Comité des services à la collectivité (CSC) découlant d'une demande de partenariat financier de la banque alimentaire régionale. Le CSC a accepté de verser 350 $ et il recommande au comité exécutif de combler la différence, soit 550 $, pour l'achat du plan partenaire « 500$ + 8 billets » pour le brunch-bénéfice de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec du 4 mai prochain.

Le CAU indique qu'il se retirera des discussions puisqu'il est en conflit d'intérêts avec cette demande.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent de combler la différence de 550 $ pour l'achat du plan partenaire « 500$ + 8 billets », au coût total de 900 $, pour le brunch-bénéfice de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec organisé le 4 mai 2025. Les membres du comité exécutif rendront les billets à

l'équipe de Moisson pour qu'elle les remette à des bénévoles ou à des utilisateurs et utilisatrices de l'aide alimentaire.

2. **Modification – Règle 13 régissant l'attribution du Prix d'engagement syndical**
   Considérant l'heure, le point est reporté à une réunion ultérieure.

CX699-10-04-2025-09 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 17 avril 2025

La Présidente présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 17 avril 2025.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS371)
4. Invitée – Protectrice universitaire
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaitre sa convention collective
7. Désignations de professeur.es – Comité de toponymie de l'UQTR
8. Tribune des délégué.es
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2025 (PV-CS370)
10. Dépôt de documents
    1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX696 au PV-CX698)
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion régulière : 22 mai 2025
13. Clôture de la réunion

CX699-10-04-2025-10 Flexibilité dans la tâche

Le point est traité durant le rapport de la VPAS au point 6 Rapport des membres du comité exécutif.

La VPAS présente l'article 10.16 de la convention collective 2022-2027, ainsi que des scénarios à étudier.

Après discussion, il est convenu de demander à l'administration de déposer une proposition au Syndicat. Les discussions se poursuivront au Comité des relations de travail.

CX699-10-04-2025-11 Renouvellement de mandat de la protectrice universitaire

La Présidente invite le CAU à présenter le point.

Le CAU a reçu une demande de Mme Lucie Toupin, Responsable de la gestion documentaire et des procédures d'organismes académiques, afin que le Syndicat désigne une personne pour agir à titre de représentante du Syndicat pour être consulté pour le renouvellement de mandat de la Protectrice universitaire.

Après discussion, les membres du comité exécutif désignent la professeure et VPRT Mariane Gazaille à titre de représentante du Syndicat pour la consultation sur le renouvellement de mandat de la Protectrice universitaire.

CX699-10-04-2025-12 Signataires des effets bancaires

La Présidente invite le CAU à présenter le point.

Le CAU indique, qu'à la suite des élections au comité exécutif et de l'entrée en fonction des nouveaux et nouvelles officières au 1er mai 2025, il faut apporter des modifications à la liste des signataires des effets bancaires du Syndicat.

CONSIDÉRANT les *Statuts* du Syndicat ;
CONSIDÉRANT la résolution CX681-02-05-2024-08.2 portant sur les signataires des effets bancaires ;
CONSIDÉRANT l'entrée en fonction d'un nouveau président et d'une nouvelle secrétaire ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner le Président, Pier-Luc Lajoie, la Secrétaire, Lyne Cloutier, et la Vice-présidente aux relations de travail, Mariane Gazaille, à titre de signataires des documents reliés à la trésorerie du Syndicat.

Adoptée à l'unanimité.

CX699-10-04-2025-13 Huis clos

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX699-10-04-2025-14 Date de la prochaine réunion

La Présidente rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 1er mai 2025.

CX699-10-04-2025-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

Sonia El Euch Présidente de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion